

DE CEPS EN CAVE

Le label RSE dans le vignoble

Treize propriétés et négociants viennent d'obtenir ce label de Responsabilité sociale des entreprises, dont le château de la Rivière, à Fronsac dans le Libournais

César Compadre
c.compadre@sudouest.fr

C'est un sigle auquel il va falloir s'habituer : RSE. La Responsabilité sociétale des entreprises est un label ouvert à tous et qui englobe les engagements sociaux, sociétaux et environnementaux.

Une définition, on ne peut plus large, qui en viticulture, peut aller de l'attention portée aux salariés à la transparence vis-à-vis des consommateurs, du développement de la biodiversité aux actions culturelles locales, des initiatives pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre au dialogue apaisé avec les riverains. En fait, toutes ces actions vertueuses que les acteurs économiques peuvent mener en interne et avec l'extérieur.

Un sésame pour vendre ?

Ce label RSE était au centre du 12^e Forum environnemental et technique, organisé mardi par le Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux (CIVB) au Palais des congrès de Bordeaux-Lac. C'est là que les 13 premiers lauréats ont été dévoilés. Et ce après deux ans de déploiement sur le terrain avec diagnostic, plans d'action et de formation, le tout avec l'aide d'animateurs agréés.

Dans cette liste de pionniers figurent des noms qui comptent. Castel (Blanquefort) et Grands chais de France (Landiras), les deux plus importants négociants du pays ; Maison Johanès Boubée, la filiale viticole du groupe Carrefour, qui est installée à Bordeaux ; les châteaux médocains Rauzan-Ségla et Lagrange, qui appartiennent, respectivement, à Chanel et au géant japonais Suntory. Des opérateurs qui « sentent » les marchés peut-être avant les autres et pour qui le label RSE sera sûrement demandé demain par des acheteurs, en France comme à l'étranger. Exactement comme des labels « verts » (haute valeur environnementale, bio...) le sont aujourd'hui.

« Des acheteurs d'enseignes commencent à évoquer le label RSE »

À Fronsac, aux portes de Libourne, Xavier Buffo est sur cette longueur d'onde. Il dirige le château de la Rivière (68 hectares, 400 000 bouteilles, 22 salariés), un des 13 pionniers. « 40 % de nos



En organisant le festival « Confluent d'arts », le château de la Rivière anime son territoire, ce qui lui a fait marquer des points pour obtenir le label RSE. JEAN-CHARLES GALIACY / R. SUD OUEST

ventes se font en grandes surfaces et des acheteurs d'enseignes commencent à évoquer le label RSE... » Pour l'obtenir, l'homme a travaillé sur plusieurs points, et souvent depuis longtemps mais sans le formaliser. Avec le RSE, c'est écrit noir sur blanc. Une démarche d'abord en interne, avec le personnel : entretiens réguliers, transparence salariale, formations. Soit toutes les questions du bien-être au travail, un point clef. Ensuite

avec les partenaires extérieurs. Des chartes sont signées avec les prestataires de main-d'œuvre qui s'engagent eux-aussi (rémunérations, logements).

30 % du vignoble labellisé

Demain, des fournisseurs (trac-teurs, bouchons...) seront concernés. « Il ne suffira pas de proposer un bon produit, il faudra le fabriquer vertueusement », complète le professionnel qui, sur un autre plan, fait

vivre son territoire depuis quatre ans en organisant le festival Confluent d'arts (70 bénévoles). Un autre bon point pour le RSE.

« La démarche est ouverte à tous. Plus de 100 volontaires sont engagés pour 2022. À l'horizon 2030, l'ambition est que 30 % des volumes produits en bordelais soient commercialisés par des entreprises labellisées RSE », a annoncé le CIVB pour clôturer la réunion.